

LE MAGAZINE
D'INFORMATION
MUNICIPALE

LE
MAG'

Malissard

AOÛT 2020 / N°1



PAGE 3
Information mairie



PAGE 8
Conseil municipal



PAGE 10
Un peu d'histoire...



PAGE 11
Le coin des associations

Renseignements utiles

Mairie

5, place de la mairie
26120 Malissard
tel : 04 75 85 22 00
Fax : 04 75 85 45 77
mail : contact.accueil@mairie-de-malissard.fr
Horaires de réception du public
lundi et mercredi de 8h00 à 12h30 et
de 13h30 à 17h00
mardi et vendredi de 8h00 à 12h00
fermé le jeudi

Permanence du Maire et des Adjointes

Maire : Jean-Marc VALLA
sur rendez-vous.

Adjoint aux finances : Jean-Marc SOUCIET
sur rendez-vous.

Adjointe à l'éducation, à la jeunesse, et aux
affaires sociales : Laure BLANDIN-JOUBERT
le mardi matin sur rendez-vous.

Adjoint à la communication : Laurent BARRAL
sur rendez-vous le mardi après-midi ou le
vendredi après-midi.

Adjointe à l'environnement et à la sécurité :
Évelyne CHALÉAT
le samedi matin sur rendez-vous.

Adjoint à l'urbanisme : Pascal ALBOUSSIERE
le mardi matin sur rendez-vous.

Adjointe à l'animation, aux associations, à la
culture et aux sports : Florence BRES-DUFOUR
le lundi matin sur rendez-vous.

Permanences des élus :

Une permanence des élus sera mise en place à
compter du mois d'octobre.

Vous pourrez venir rencontrer vos élus, chaque
premier lundi du mois de 17h00 à 19h00 ou
tous les samedis matin de 10h00 à 12h00.

Marché

mardi matin de 8 h à 12 h
place de la poste

La Poste

04 75 85 24 57
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de
9h00 12h00, et le jeudi de 9h00 à 11h30.

Pharmacie de garde

Pour connaître la pharmacie de garde,
composer le 3915

Bibliothèque

04 75 85 47 69
ouverture jusqu'à nouvel ordre :
Mercredi de 15h30 à 18h30 et le samedi de
9h30 à 12h00

téléphone :

Relai d'Assistant(e)s Maternel(le)s de Malissard

Les Ateliers d'éveils : 04 75 25 15 89
Reprise des ateliers d'éveils à partir du jeudi 10
septembre 2020.

Les ateliers collectifs sont proposés tous les
jeudis de 9h à 11h au RAM de Malissard

Les Permanences Infos/ Conseils :

Accueil sur RDV auprès du RAM Valence-
antenne Beaumont Malissard Montéleger, pour
obtenir la liste des assistantes maternelles ou
être accompagné dans les démarches liées au
contrat :

Contact : Tél. 04 75 55 30

Mail : ram-valence@valenceromansagglo.fr
Permanence du lundi au vendredi de 13h30 à
17h et le mercredi toute la journée

VALENCE ROMANS AGGLO

Standard - Tél. : 04 75 81 30 30

Déchets :

La gestion des déchets est gérée par Valence
Romans Agglo.

Informations et renseignements à :
dechets@valenceromansagglo.fr

Le ramassage des ordures ménagères a lieu
le matin mercredi et samedi matin selon les
secteurs, y compris les jours fériés sauf le 1^{er}
mai.

Déchèteries les plus proches :

Beaumont-Lès-Valence

Z.A. les Moriettes

Lundi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Du mardi au vendredi de 14h00 à 17h00

Samedi 9h00 17h00 sans interruption

Montvendre

Quartier le Molle

Lundi mercredi vendredi de 10h00 à 12h00 et
de 15h00 à 18h00

Mardi et jeudi de 15h00 à 18h00

Samedi de 9h00 à 17h00 sans interruption

La collecte des déchets dangereux se fait
uniquement les troisièmes lundis du mois de
15h à 18h. Les déchets seront immédiatement
emportés par le camion de collecte afin d'éviter
le stockage sur site.

Assainissement et eaux pluviales

assainissement@valenceromansagglo.fr

Tél. : 04 75 75 41 33

Éclairage public

eclairage.public.sud@valenceromansagglo.fr

Tél. : 04 75 75 41 54

Valence romans déplacements

secretariat@valenceromansdeplacements.fr

Site internet : www.valenceromansdeplacements.fr

Tél. : 04 75 602 670

Service patrimoine - pays d'art et d'histoire

villedartetdhistoire@valenceromansagglo.fr

Tél. : 04 75 79 20 86

Maison de l'habitat

44 rue Faventines - 26000 Valence

Tél. : 04 75 79 04 01

SIÉPV (Syndicat Intercommunal des eaux de

la Plaine de Valence)

Tél. : 04 75 58 83 91

Etat civil

Cartes nationales d'identité et passeports

Un nouveau service : la « pré-demande en
ligne »

L'usager est désormais invité à remplir en ligne
sa pré-demande de carte nationale d'identité en
ligne. En procédant ainsi, il gagnera du temps
car il n'aura plus à renseigner de formulaire
papier au guichet de la mairie.

Ce dispositif concerne aussi bien les premières
demandes de titre que les renouvellements,
même dans les cas de perte ou de vol.

Pour effectuer une pré-demande en ligne, il
suffit de créer un compte personnel sur le site
de l'agence nationale des titres sécurisés :
<https://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et de saisir
son état-civil et son adresse.

Contactez les mairies stations équipées de
dispositif de recueil.

Les communes équipées les plus proches :
Chabeuil, Valence, Bourg-Lès-Valence, Crest,
Portes-Lès-Valence. Il convient de prendre un
rendez-vous au préalable par téléphone.

Recensement citoyen :

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire
recenser. Une fois cette obligation accomplie,
le jeune reçoit une attestation de recensement
qui lui permettra de s'inscrire à la conduite
accompagnée, de passer son permis de
conduire, examens scolaires et concours. Il sera
convoqué ultérieurement à la journée défense
citoyenneté par le bureau du service national.
Documents à fournir : pièce d'identité, livret de
famille et justificatif d'identité.



Edito du Maire

Chères Malissardoises, chers Malissardois,

Installés seulement le 28 mai dernier pour
cause de crise sanitaire, vos élus se sont
mis immédiatement au travail pour lancer
les projets du futur mandat : restructuration
complète du groupe scolaire et de la
place Émile Courthial, suite du chantier de
la trésorerie, avenir de la poste...sans oublier
le bulletin municipal.

Ce retour progressif à la vie démocratique
ne doit pas nous faire perdre la vigilance
nécessaire face au virus. Plus que jamais,
les gestes barrières et les mesures d'hygiène
doivent être appliqués.

Chacun d'entre nous doit être acteur de
sa santé pour se protéger et protéger les
autres. J'espère que vous comprendrez
que dans ces conditions, nous avons décidé
d'annuler la fête de la musique en juin,
les festivités du 14 juillet et que la brocante
de la saint Maurice n'aura pas lieu non plus.
Ce n'est que partie remise, et dès que cela
sera possible nous nous réunirons pour
passer un agréable moment.

Septembre est synonyme de rentrée scolaire.
Nous allons devoir là aussi composer avec
le virus. Nous devons dans les jours qui
viennent décider de la marche à suivre pour
que les enfants puissent reprendre les cours
dans les meilleures conditions possibles.

Malgré cette situation compliquée je vous
souhaite une très bonne rentrée.

Malissardoisement votre.

Jean-Marc VALLA



Quel nom pour notre bulletin ?

La commission Communication a décidé de solliciter l'avis
des malissardois pour choisir le nom du bulletin municipal.
L'ensemble des élus a émis quelques propositions que nous
vous soumettons ci-dessous.

Vous pouvez choisir parmi ces propositions ou nous faire
part de vos idées, soit par mail à l'adresse suivante :

- contact.accueil@mairie-de-malissard.fr,
- soit sur un bulletin « papier » que vous déposerez à l'accueil de la mairie.

La commission Communication procédera au dépouillement et le nom ayant reçu le plus de suffrages sera le nom du bulletin.

- le Malissardois
- l'écho Malissardois
- Malissard'infos
- Malissardoisement
- la gazette Malissardoise
- Entre nous
- Mag'lissard
- Maliss'écho
- Chroniques Malissardoises
- L'élan Malissardois

Afin que le prochain bulletin porte le nom choisi, nous vous remercions de nous envoyer vos avis avant le 10 octobre 2020

À vos agendas

01/09 : rentrée des classes

04/09 : forum des associations de 16h30 à 19h00
salle des fêtes

10/09 : réunion mutuelle communale à 18h30
salle des fêtes

25/09 : assemblée générale du Club Pédestre à 18h00

02/10 : don du sang, salle des fêtes de 16h30 à 19h00

31/10 : marche des courges (sous réserve)

Les articles du prochain
bulletin municipal devront
être envoyés avant le
10 octobre 2020.
Rendez-vous
dans vos boîtes aux lettres
fin octobre.

Responsable publication : **Mairie de Malissard**

Directeur de publication : Jean-Marc VALLA

Rédaction : Laurent BARRAL

Dépôt légal : août 2020

Création graphique et impression :

A.J.C. Impression

26120 Chabeuil

Distribution : **Distribal**



Les travaux de l'accueil

de la mairie sont terminés. Les agents ont pris possession des nouveaux espaces.

Un bureau fermé et des archives concomittents ont été réalisés pour le service Urbanisme.

Un autre espace fermé a vu le jour pour le service état-civil, élections, associations.

Le bureau de l'accueil a été repositionné Et un sas qui permettra de limiter les courants d'air surtout pour les périodes d'hiver, a été installé.



Bienvenue

Ce mercredi 22 juillet, Monsieur Patrick DÉAUX (P.D.G.) accompagné de Monsieur Yannick LAURENT (responsable logistique) de la société HORSE STOP, basée avenue du Guimand à Malissard, sont venus se présenter en mairie. Leur société, a déménagé sur notre Commune en août 2019 en provenance d'Ambonil.

Cette entreprise créée en 2008 propose des infrastructures équestres (Clôtures, abris, dalles, matériel pour le fourrage...). A cette occasion, la Mairie s'est vue offrir un distributeur de gel hydroalcoolique. Nous leur souhaitons la bienvenue, et les remercions vivement de leur cadeau utile à tous.



Une malissardoise centenaire



Le 27 juillet, deux élus de Malissard se sont rendus au château de Montléger, afin de faire une surprise à Madame Paulette DELARUELLE. Cette parisienne d'origine, venue s'installer à Malissard dans les années 80, a du quitter son logement il y a moins d'un an.

C'est avec son fils et sa belle fille, et quelques employés de la résidence que notre Centenaire a soufflé ses bougies, mangé son joli gâteau et bu sa coupette de champagne.

Très émue de la composition florale et de l'eau de parfum offerts par la municipalité, elle a quand même bien fait rire et sourire son entourage par de sacrées réparties.

Joyeux anniversaire Madame DELARUELLE.

Les commissions

Composition des commissions

Afin d'impliquer très largement les élus et créer une équipe travaillant au plus près des projets initiés dans le programme de notre campagne, il a été décidé de porter à 6 le nombre d'adjoints et de conseillers délégués. Ainsi chaque commission sera représentée par 2 élus responsables.

Commission Finances	Jean-Marc Souciet (adjoint), Laurent Joud (conseiller délégué), Laurent Barral, Patrick Lefranc, Evelyne Chaléat, Laurence Rouveyrol (conseillers)
Commission Education	Jeunesse Affaires Sociales : Laure Blandin-Joubert (Adjointe), Céline Ferreira-Valla (conseillère déléguée), Fabienne Esposito, Francine Gaillard, Gérard Jourdan, Nicole Ferreira, Sylviane Dupret, Malika Meiter, Laurent Barral (conseillers)
Commission Communication	Laurent Barral (adjoint), Sylviane Dupret (conseillère déléguée), Fabienne Esposito, Eric Barszczus (conseiller)
Commission Environnement et Sécurité	Evelyne Chaléat (adjointe), Yann Escoffier (conseiller délégué), Laurent Joud, Cédric Cour, Céline Ferreira-Valla, Eric Barszczus, Patrick Lefranc, Willy Gilhard (conseillers).
Commission Urbanisme et Travaux	Pascal Alboussière (adjoint), Isabelle Blassenac (conseillère déléguée), Cédric Cour, Jean-Marc Souciet, Yann Escoffier, Céline Ferreira-Valla, Laurent Joud, Eric Barszczus (conseillers)
Commission Animations, Culture et Sport	Florence Bres-Dufour (adjointe), Nicole Ferreira (conseillère déléguée), Gérard Jourdan, Malika Meiter, Bruno Arnoux, Laurence Rouveyrol, Willy Gilhard (conseillers)

Commission Animation, Association, Culture et Sport

Spectacle du samedi 29 août : CORVEST Spectacle burlesque pour petits et Grands : moments convivial garanti.

Annulation Fête de la St Maurice : suite aux échanges avec la municipalité et notamment liées aux contraintes sanitaires, nous annulons la St Maurice qui pourrait engendrer des « clusters ». Donc pour la prévention et la sécurité des Malissardois, nous privilégions l'annulation de ce rendez-vous annuel cher aux Malissardois.

Régie : Appel aux Malissardois : Nous avons besoin de bénévoles qui ont envie de participer à la vie du village et d'échanger avec une équipe dynamique

Nouveaux Arrivants : Pensez à vous manifester en Mairie afin de vous accompagner, Vous les nouveaux Malissardois.

Commission finances la quadrature du cercle

Je ne vais pas vous parler de chiffres, de ratio, de pourcentage, et cette période estivale est le moment propice pour vous donner les grandes orientations et objectifs de cette commission.

Oui - les finances guideront, encourageront ou modéreront les ardeurs de mes amis adjoints à l'éducation, à l'urbanisme, à la sécurité et environnement, aux associations, à la communication, car notre programme est ambitieux et riche en proposition et projet. Oui - Le budget 2020 a déjà été voté par la mandature précédente et il n'est pas extensible.

Oui - L'exercice de style est complexe et doit satisfaire le maximum de nos administrés. Oui - Vous serez consultés et nous construirons avec vous le Malissard de demain. Oui - La vérité des chiffres nous rattrapera forcément et nous devons faire des choix parmi les nombreuses priorités que nous aurons choisies ensemble. Oui - Nous aurons cette transparence budgétaire et cette lisibilité dans les choix que nous assumerons.

Les incertitudes sont nombreuses ; baisse des dotations de l'état, orientation des schémas d'aménagement du territoire contraignants, fiscalité des particuliers chahutée, perte d'autonomie des communes ...

La prochaine feuille de route budgétaire sera compliquée et passionnante à la fois.

Les projets devront être en cohérence avec les capacités financières de la commune. Ainsi, s'ils sont réalisables sur 6 ans, tant mieux ; mais une vision du territoire à 10 ou 15 ans est essentielle.

Plus modestement, nous menons actuellement un audit sur l'informatique et le positionnement des employés communaux et des élus en regard de l'accélération forte des besoins en systèmes d'information. Transversalité, partage des données, accès à distance, infrastructure évolutive, solutions d'hébergement, le tout dans un souci d'efficacité et de sécurité des données. Dans le prochaine bulletin, nous nous attarderons sur l'analyse financière de la commune et commencerons à évoquer en terme budgétaire les grands projets qui nous animent.

Article pour les personnes dites fragiles :

Dans le cadre de la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, la mairie de Malissard souhaite effectuer une veille auprès des personnes dites fragiles.

Vous pouvez vous inscrire sur ce registre en téléphonant au : 04 75 85 22 00

Un tiers peut également le faire pour vous (famille, ami, voisin).

Article sur les écoles, APAP et ALSH

Nous vous rappelons que la rentrée des classes pour l'année scolaire 2020/2021 a été fixée au mardi 1^{er} septembre 2020.

Un panneau indiquant la liste et la composition des classes sera apposé devant chaque école la veille de la rentrée.

Les dates des vacances scolaires 2020/2021 pour la zone A (Grenoble) sont les suivantes :

- Vacances de la Toussaint : fin des cours le samedi 17 octobre 2020, jour de reprise le lundi 2 novembre 2020

- Vacances de Noël : fin des cours le samedi 19 décembre 2020, jour de reprise le lundi 4 janvier 2021

- Vacances d'hiver : fin des cours le samedi 6 février 2021, jour de reprise le lundi 22 février 2021

- Vacances de printemps : fin des cours le samedi 10 avril 2021, jour de reprise le lundi 26 avril 2021

- Pont de l'Ascension : fin des cours le mercredi 12 mai 2021, jour de reprise le lundi 17 mai 2021

- Grandes vacances : fin des cours le mardi 6 juillet 2021

Pour la cantine et la garderie du matin et du soir vous pouvez contacter L'APAP (association parentale pour les activités périscolaires) : apap.contact@gmail.com

Pour l'accueil du mercredi et des vacances scolaires vous pouvez contacter L'ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement) : contact.clsh@wanadoo.fr

CLSH Mercredi

Pour toute nouvelle inscription, vous trouverez les documents en téléchargement à remplir sur le site internet de la mairie (onglet enfance en bas de page) :

- Fiche sanitaire
- Fiche famille
- Droit à l'image
- Autorisation
- Règlement intérieur

Pour les enfants étant venus lors de la précédente année scolaire, un mail précisant les différents changements suffira (Vaccination, Quotient familiale, etc...)

Le premier mercredi d'ouverture est le 2 Septembre 2020. Vous pouvez contacter Fabien Friboulet au 06 30 39 67 58.

Article sur la formation « accès au numérique » :

Lors de notre campagne électorale, nous vous avons fait part de notre souhait faciliter l'accès au numérique pour les plus de 60 ans. Les premiers ateliers concerneraient la

formation sur tablette. Si vous avez plus de 60 ans et si vous êtes intéressés pour participer à cette cession de formation, merci de bien vouloir vous faire connaître en mairie. Nous pourrions ainsi vous recontacter lors du lancement.Compte rendu des dossiers en cours :

A propos du Conseil Municipal Enfants :

Nous sommes en relation avec l'AMF (Association des Maires de France) ainsi que l'ANACEJ (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes) pour mettre en place le conseil municipal enfants. Afin que ce dispositif soit le plus réalisable et le plus constructif possible certaines démarches sont essentielles comme, par exemple, formaliser les objectifs, réunir les différents acteurs (enseignants, directeurs, parents d'élèves...), définir un budget, etc ... avant de faire entériner ce dispositif par le Conseil municipal. Toutes ces étapes seront engagées dans l'année scolaire qui vient pour une mise en place sur l'année 2021/2022.

Mutuelle Communale

Aujourd'hui en France, près de cinq millions de personnes ne sont pas couvertes par une complémentaire santé. Cela leur permettrait pourtant d'assurer le remboursement des frais de santé non pris en charge ou partiellement remboursés par la Sécurité sociale.

Mutualp (mutuelle créée en 1968 et membre de la Fédération Nationale Indépendante des Mutuelles) a créé une offre spécifique à destination des habitants des communes qui ne peuvent pas se permettre de souscrire individuellement une couverture complémentaire santé ainsi qu'aux personnes ayant déjà une mutuelle mais souhaitant profiter de meilleures garanties à tarifs plus avantageux. Monsieur le Maire et les élus de Malissard ont souhaité faire bénéficier les habitants de leur commune de ce dispositif social et solidaire créé pour pallier au défaut de soins des français et destiné plus particulièrement à tous ceux qui ne disposent pas d'une mutuelle obligatoire par leur employeur : notamment les retraités, étudiants, travailleurs non-salariés (professions libérales, artisans, autoentrepreneurs...), demandeurs d'emploi.

Une réunion publique se tiendra le jeudi 10 septembre 2020 à 18h30 Salle des fêtes de Malissard.

Ce sera l'occasion de découvrir les avantages de cette offre mutualiste, solidaire et accessible ainsi que ses services innovants.

Pour tous renseignements, nous vous invitons à contacter la Mairie de Malissard au 04 75 85 22 00 ou Monsieur Gilles FALCONNET en charge du dispositif chez Mutualp au 06 16 24 92 28.

Elle a entrepris l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Institué par la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, dans son article 13, et par son décret d'application n°2005-1156 du 13 septembre 2005, codifié par l'article L731-3 du Code de la Sécurité Intérieure, il est obligatoire pour notre commune dotée d'un plan de prévention des risques.

Mais concrètement qu'est-ce qu'un PCS ? « C'est un document écrit qui sert à anticiper une situation d'urgence et à se préparer à sa gestion. Il a pour but d'organiser, en situation de crise, l'évacuation de la population sinistrée en prévoyant, dans l'urgence, et avec le plus de précision possible une répartition des tâches entre les différents acteurs ». Ainsi, les entreprises de Malissard ont déjà reçu un courrier pour recenser les ressources matérielles et humaines disponibles en situation d'urgence. Nous les remercions déjà pour leur réponse et leur engagement dans la démarche. **La commission se fixe comme objectif de finaliser ce dossier pour la fin de l'année.**

La commission a souhaité que soit signée une convention avec le Relais France, membre d'Emmaüs France, pour le tri sélectif des Textiles /Linge de maison/ Chaussures (TLC), pour une durée de trois ans. Les deux sites restent inchangés et se situent à la salle des fêtes, Place Emile Courtial et à l'Avenue de Provence.

Les conteneurs mis en place ont pour objet de collecter uniquement les articles suivants :

- Tous les vêtements homme, femme, enfant, et les accessoires de mode ;
 - Le linge de maison ou d'ameublement (draps, couvertures, nappes, rideaux, etc.) ;
 - Les chaussures / maroquinerie / peluches.
- Sont exclus de la collecte :
- Tous les articles non textiles ;
 - Les matelas, sommiers, moquettes, toiles cirées ;
 - Les chutes de textiles en provenance des ateliers de confection ;
 - Les chiffons usagés en provenance des entreprises.

Si vous constatez un trop plein de ces conteneurs, merci d'informer la mairie qui transmettra au Relais.

La commission regrette de ne pouvoir participer à la journée mondiale du nettoyage, prévue le samedi 19 septembre 2020, en raison de la circulation toujours active du virus Covid.

Lotissement de la Trésorerie :

- Suite à de nombreuses difficultés rencontrées par les propriétaires pour clôturer leur parcelle la nouvelle municipalité a contacté l'architecte du projet afin d'apporter quelques modifications au permis d'aménager

Les négociations ont été compliquées et nous sommes en attente d'une validation qui devrait nous permettre d'avancer et enfin, de classer ce dossier.

- La finition des voiries a été décalée (suite à la Covid 19) et devrait s'effectuer début Septembre jusqu'en fin d'année.

La finalisation des espaces verts se fera dans la continuité

- La Crèche : les travaux avancent et la remise des clés mi-novembre devrait être respectée pour une ouverture en début d'année 2021

- Construction ADIS : pour mémoire, cette société créée en 1961 est spécialisée dans la construction et la gestion de logements locatifs à destination de personnes ne possédant pas de gros revenus.

Le projet prévoit la construction de 28 logements (R+I avec ascenseurs dont 17 bénéficieront de la veille bienveillante aide à la personne. C'est le groupe AESIO (ex EOVI) qui sera chargé de cette prestation.

15 T2 et 2 T3 pourront accueillir et maintenir des personnes au domicile (loyers et charges modérés). Nous veillerons pour que les familles Malissardoises en soient les premières bénéficiaires !

Renseignements et réservations possibles dès la rentrée en mairie

Le bâtiment devrait être livré en janvier 2022.

- Construction VALRIM : 26 logements du T2 au T5

Prestations de qualité, espace clôt, parking souterrain.

Les travaux devraient débuter début 2021 pour une livraison fin 2022 / début 2023

Renseignements possibles dès la rentrée en mairie.

Le Groupe Scolaire :

Projet «phare» de notre campagne, nous signons prochainement une convention avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement).

L'objectif étant de bénéficier de conseils d'architectes et de paysagistes pour promouvoir la qualité du cadre de Vie de nos enfants

Notre projet : construction ou agrandissement de l'école maternelle, mise aux normes et isolation du primaire, création de locaux spécifiques au « périscolaire ». Réaménagement des espaces dont la place Emile COURTHIAL (démolition de la maison «RAIL-LON» et vétérinaire).

Favoriser et sécuriser l'accès au Groupe Scolaire pour les piétons, vélos, poussettes.

Nous travaillerons en concertation avec les enseignants, mais aussi l'ensemble du personnel de l'école, les associations des écoles, l'APAP et les parents d'élèves. Gros travail de rentrée en perspective mais tellement important pour l'avenir du village.

Tennis/Pétanque :

Pas de déplacement mais travaux de mise aux normes «accessibilités» avec construction d'un nouveau bâtiment.

Optimisation des espaces avec quelques créations inédites qui devraient permettre aux clubs de se développer.

La Poste :

Étude en cours pour élargir les horaires d'ouverture (hors des locaux actuels)

Le projet devrait avancer rapidement et voir le jour courant premier semestre 2021.



ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

- Évitez l'alcool
- Mangez en quantité suffisante
- Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit
- Mouillez-vous le corps
- Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

- Lavez-vous les mains régulièrement
- Portez un masque
- Respectez une distance d'un mètre

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

Conseil municipal du 12 juin 2020

L'an deux mille vingt, le vendredi 12 juin à 19 h, le Conseil Municipal de la Commune de Malissard, dûment convoqué, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Jean-Marc VALLA, Maire.

Présents : MM. JM VALLA, P. ALBOUSSIERE, B. ARNOUX, L. BARRAL
Mmes L. BLANDIN JOUBERT, I. BLASSENAC, F. BRES DUFOUR, E. CHALEAT, M. COUR, Mme S. DUPRET, M. ESCOFFIER, Mmes F. ESPOSITO, C. FERREIRA VALLA, N. FERREIRA, F. GAILLARD, MM. L. JOUD, G. JOURDAN, P. LEFRANC, Mme M. MEITER, MM. JM SOUCIET, E. BARSCZUS, Mme L. ROUYEYROL.
Procurations : M. W. GILHARD à M. E. BARSCZUS.
Secrétaire de séance : Mme C. FERREIRA VALLA est désignée secrétaire de séance.

Tirage au sort des jurés d'assises année 2021 :

- BERNARD Agnès, épouse ROLLIN - 14, Impasse des jardins du soleil
- BORNERAND Corine épouse CHEVAL - 32, route de la Trésorerie
- JOB Bernadette, épouse CHASSEUIL - 17 rue des lfs
- COURIOL Aurélie, épouse LAURENT - 47, avenue des quarts
- EUSTACHE-CARLO Annabelle - 23, rue du Pré Vert
- BERAUD Anne-Marie, épouse FORIEL - 35, avenue des Cévennes
- BONNET Séverine - 16, rue du Lavoir
- JOLY Franck - 1, rue des Roches
- ABDESELLEM Assia, épouse LEFEBVRE - 11, rue des lfs

CONSTITUTION DES COMMISSIONS PERMANENTES ET DESIGNATION DE LEURS MEMBRES

Monsieur le Maire expose que le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil (article L 2121-22 du CGCT). Leur rôle est limité à l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal. Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Il appartient au conseil municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants, les différentes commissions municipales devront être composées de façon à respecter le principe de la représentation proportionnelle.

Le Maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT). Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations.

En conséquence, le Conseil Municipal décide à L'UNANIMITE :

- de créer six commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil municipal et de désigner leurs membres, ainsi qu'il suit :

COMMISSION	NOMBRE DE MEMBRES	CANDIDATURES
Finances	6	JM SOUCIET, L. BARRAL, L. JOUD, P. LEFRANC, E. CHALEAT, L. ROUYEYROL
Education, Jeunesse et affaires sociales	9	L. BLANDIN-JOUBERT, C. FERREIRA-VALLA, F. ESPOSITO, F. GAILLARD, G. JOURDAN, N. FERREIRA, S. DUPRET, M. MEITER, L. BARRAL
Communication	5	L. BARRAL, S. DUPRET, F. ESPOSITO, P. LEFRANC, E. BARSCZUS
Environnement et sécurité	7	E. CHALEAT, Y. ESCOFFIER, L. JOUD, C. COUR, C. FERREIRA-VALLA, E. BARSCZUS, W. GILHARD

Urbanisme et Travaux	8	P. ALBOUSSIERE, I. BLASSENAC, C. COUR, JM SOUCIET, Y. ESCOFFIER, C. FERREIRA-VALLA, L. JOUD, E. BARSCZUS
Associations, Animations, Culture et Sports	7	F. BRES-DUFOUR, N. FERREIRA, G. JOURDAN, M. MEITER, B. ARNOUX, L. ROUYEYROL, W. GILHARD

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition ;

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder au vote des taux d'imposition pour les taxes foncières qui s'appliqueront pour l'année 2020,

Considérant l'état joint de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 ainsi qu'il suit :

RESSOURCES FISCALES A TAUX CONSTANTS

	Bases d'imposition effectives 2019	Taux d'imposition communaux de 2019	Bases d'imposition prévisionnelles 2020	Produits à taux constants
Taxe d'habitation	6 461 113	7,31	6 563 000	479 755
Taxe foncière (bâti)	4 699 746	9,86	4 717 000	465 096
Taxe foncière (non bâti)	75 734	46,58	76 400	35 587
				500 68

Le Conseil Municipal décide à L'UNANIMITE :

Article 1^{er} : DE NE PAS AUGMENTER les taux d'imposition par rapport à 2019 et de les reconduire à l'identique en 2020 soit :

- Taxe foncière bâti 9,86 %
- Taxe foncière non bâti 46,58 %

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'Etat, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

Pour 2020, la revalorisation nationale des bases a été fixée à 0,9 %.

Article 2 : DE CHARGER Monsieur le Maire de procéder à la notification de la décision du Conseil Municipal à l'administration fiscale.

VOTE DES SUBVENTIONS 2020

Considérant la production des documents demandés,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré (22 voix pour, 1 abstention (M^{me} ROUYEYROL)) décide d'attribuer aux associations les subventions pour l'année 2020, ainsi qu'il suit :

	Subventions 2017	Subventions 2018	Subventions 2019	Demandes 2020	Propositions	Vote du Conseil Municipal
SPORTS						
ETOILEPORTIVE						
FOOT	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 500 €	2 500 €	2 500 €
PETANQUE	1 700 €	1 700 €	1 800 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
AMICALE BOULES						
OVALE MALISSARDOIS		1 800 €	1 200 €			
SPORTS et LOISIRS	2 400 €	-	-	2 500 €	2 500 €	2 500 €
TENNIS CLUB	1 600 €	1 600 €	1 300 €	1 600 €	1 600 €	1 600 €
VIE SOCIALE						
AMICALE						
DES ANCIENS	600 €	600 €	600 €	740 €	740 €	740 €
FNACA	100 €	100 €	100 €			
MEETING	-	-	200 €			
LOISIRS						
CLUB PEDESTRE	450 €	500 €	500 €	600 €	600 €	600 €
ATELIER PASSION	200 €	200 €	200 €	200 €	300 €	300 €
ACCA		-	-			
MALICHOEUR	300 €	400 €	400 €	600 €	600 €	600 €
ATOOUT JOKERS				200 €	200 €	200 €
CULTURE						
ECOLE DE MUSIQUE	6 200 €	6 200 €	7 000 €	6 200 €	6 200 €	6 200 €
ACTIONS DIVERSES						
PEDIBUS	200 €	-	-			
Ass. Ecole Maternelle				980 €	980 €	980 €
PREVENTION						
ROUTIERE	100 €	115 €	115 €	170 €	170 €	170 €
CHABEUIL AIDE						
et PARTAGE	1 500 €	1 500 €	1 000 €	4 000 €	1 000 €	1 000 €
Assoc. Sportive						
Camille VERNET	200 €	100 €	100 €			
TOTAL	19 150 €	16 715 €	16 415 €	22 490 €	19 490 €	19 490 €

Syndicat départemental d'Energies de la Drôme - Désignation des délégués au Comité syndical du SDED

CE POINT EST RETIRE DE L'ORDRE DU JOUR CONSIDERANT QU'IL EST NECESSAIRE D'AVOIR UNE VISION GLOBALE SUR L'ENSEMBLE DES DESIGNATIONS AUPRES DES DIFFERENTS SYNDICATS.

DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, Dans le but de faciliter l'administration communale et d'accélérer les procédures, le conseil municipal peut déléguer une partie de ses attributions au Maire.

En conséquence, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de confier pour la durée du mandat les délégations suivantes à Monsieur le Maire :

a) Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur ou égal à 50 000 HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

b) Créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

c) Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

CREATION D'UN EMPLOI SAISONNIER AU SERVICE TECHNIQUE

Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 3, alinéa 2 (agents saisonniers),

Considérant la charge de travail plus importante du service technique en période estivale,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

1. de créer un emploi saisonnier à temps complet au service technique à compter du 15 juin 2020 pour une durée maximale de six mois,
2. de fixer la rémunération par référence à l'échelle indiciaire des adjoints techniques,
3. d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au recrutement et à signer toute pièce nécessaire.

Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 du budget 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.



Club de randonnée pédestre malissardois

Lors de nos réunions du Conseil d'Administration, puis des animateurs de randonnée, nous avons longuement parlé de la reprise espérée de nos activités dès la rentrée. Dans notre situation sanitaire, rien n'est sûr pour les mois à venir, mais nous allons tout préparer pour un redémarrage en septembre.

Ceci dit, **de grands changements** s'imposent dans notre organisation. Nous prévoyons déjà :

- de passer de 3 à 4 groupes, voire plus tard 5 groupes de niveau.
- Une permanence hebdomadaire le vendredi (sauf exception) de 14 à 16h dans la salle située au-dessus du local des anciens, tenue par au moins un membre du Conseil et les animateurs qui mènent les randos du mardi suivant.
- Des groupes de randos limités à 20.
- Les inscriptions aux randos obligatoires en personne (ou une personne par couple) chaque vendredi pour les randos du mardi suivant. En cas de réel empêchement, votre inscription pourra être effectuée par une autre personne. En cas de désistement, vous devrez en avvertir l'animateur.

Quelques dates à noter déjà (toujours assujetties aux règles sanitaires du moment bien sûr !)

- Vous recevrez le programme des randos et les infos de septembre vers la fin du mois d'août.
- **Vendredi 4 septembre** : Forum des associations.
- **Mardi 8 septembre** : reprise des randonnées.
- **Jeu 17 septembre** : réinscriptions au club : 9h-12h / 14h-17h au local (pensez à votre attestation santé sur l'honneur qui sera envoyé en août, ou certificat médical bien à temps).
- **Jeu 17 septembre** : inscriptions à la sortie en car à UZES à 10h.
- **Vendredi 25 septembre** : assemblée générale du club à 18h (lieu à confirmer).
- **Mardi 6 octobre** : sortie en car à UZES.

Le site du club est mis à jour régulièrement, vous retrouverez tous les renseignements utiles sur <https://www.randoclubmalissard.com/>.

Il va falloir un certain temps pour nous habituer à ces changements, mais nous ne pouvons pas continuer comme par le passé. Coronavirus ou pas.

Nous sommes désolés pour toutes ces contraintes, nécessaires car il y a maintenant trop de difficultés pour gérer le club. Certaines sont bien anciennes : groupes trop importants pour une bonne sécurité et trop lourds à gérer pour les animateurs (trop peu nombreux) et maintenant de surcroît les risques de Coronavirus à prendre en compte. Changeons pour avancer autrement...



Après une saison écourtée du fait de la situation sanitaire, toute l'équipe qui a géré au mieux les enseignements à distance afin que les élèves qui l'ont souhaité puisse continuer de faire de la musique, c'est une rentrée que nous espérons la plus normale possible qui se prépare avec comme chaque année des nouveautés !

Un nouveau concept est proposé **le mardi soir de 19h30 à 20h30 : Y'A D'La VOIX !**

Edwige vous accompagnera dans la création artistique, autour d'un travail vocal collectif, répertoire varié (chansons choisies par les chanteurs, tous styles), seul ou à plusieurs et en polyphonie selon les chants, interprétation et mise en scène d'une chanson. Accompagnement possible avec son instrument. L'objectif : création d'un spectacle musical mêlant chansons, sketches, scènes de théâtre, humour et poésie,

selon les envies et possibilités des participants.

Le plaisir avant tout !

Autre nouveauté : la possibilité de s'inscrire et de payer en ligne directement sur le site internet de l'École de musique www.ecoledemusique-malissard.com

L'équipe pédagogique est stable excepté Jean-Claude qui reprend le poste de professeur de Batterie à la suite de Frédéric qui se consacre désormais à sa famille.

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant en fonction des places disponibles et toute l'équipe vous donne RDV lors du Forum des Associations du vendredi 4 septembre à Malissard.

Retrouvez plus d'informations sur le site internet et en avant la musique !

La paroisse catholique St Martin plaine de Valence

invite tous les Malissardois à sa journée de rentrée : **Dimanche 6 septembre** à Nazareth (Chabeuil) à partir de 9h00.

Au programme :

- ✓ Présentation des différents services de la paroisse, échanges, activités ciblées pour les plus jeunes.
- ✓ Inscriptions caté et aumônerie. Informations sur les formations adultes
- ✓ Informations sur le label Eglise Verte projet porté par les Eglises Chrétiennes (cf l'encyclique Laudato SI du pape François).

Vous pouvez aussi venir à notre rencontre lors de l'apéritif offert à 12h00 et partager avec nous votre repas.

Nous terminerons notre journée en célébrant la messe à 14h30 salle Jean Paul 2 à Nazareth.

Vous trouverez plus d'informations dans le BIPER distribué chez les commerçants du Village.

Nous vous disons à bientôt.

Y'a d'la VOIX !

Atelier Ados/Adultes

Nouveauté 2020

Travail vocal collectif, répertoire varié, seul ou à plusieurs, interprétation et mise en scène de chansons pour la création d'un spectacle musical mêlant chansons, sketches, scènes de théâtre, humour et poésie, selon les envies et possibilités des participants...

MARDI de 19h30 à 20h30

Dès le 22 septembre 2020 avec Edwige
(2 séances d'essais possibles sur inscription préalable)



<http://www.ecoledemusique-malissard.com>



EVEIL MUSICAL dès 4 ans !

Avec Edwige, les enfants découvriront les différents phénomènes sonores (corporels, instrumentaux, vocaux...)

Le MARDI de 16h45 à 17h30

Séances d'essais
les 22 et 29
septembre 2020

(avec inscription préalable obligatoire)

Informations sur le site internet : <http://www.ecoledemusique-malissard.com>



INSCRIPTIONS DES A PRESENT

SUR LE SITE INTERNET :

ecoledemusique-malissard.com

Retrouvez toutes les modalités d'inscription, horaires, cours et tarifs....

En avant la musique
dès 4 ans
à Malissard !!!

@ecoledemusique.malissard

REVEZ
EN PLEINE FORME
LE 8 SEPTEMBRE !!!



Atelier passion poterie

L'atelier poterie est un lieu créatif, artistique et convivial.

Les différentes techniques pratiquées sont le modelage, la sculpture, l'émaillage et le tournage.

Il s'adresse :

- **aux enfants** le mercredi de 14h à 15h45
- **aux adultes** le jeudi de 16h à 20h45 et le vendredi de 14h à 16h15

Ils sont encadrés par une potière professionnelle.

Venez nous rencontrer lors du forum des associations le vendredi 4 septembre pour échanger, poser vos questions et vous inscrire.

Amicale des anciens de malissard

Le nouveau bureau vient d'être constitué.

Président : Jean Bernard NEGRIER (faute de candidat)

Vice Présidente : Maryse BELLARD

Trésorier : Etienne TEISSIER

Secrétaire : Roger BELLARD

Membres : Mesdames Jorsina CARREIRA, Geneviève CUCHET, Anne-Marie FOURNIER, Eliane LEGER, Marthe NICOLLET et Danielle TEISSIER. Messieurs Frédéric BOUDILLON et Gérard JOURDAN.

Nous espérons que les jeunes et moins jeunes retraités rejoindront notre club.

Vendredi 4 septembre, nous serons au forum des associations pour vous renseigner sur toutes nos activités

INFO : Réouverture du club rue du lavoir ; dans un 1^{er} temps le jeudi 13 août mais uniquement en extérieur pour jouer aux boules (longue ou pétanque) et pour le « papotage » en respectant les consignes de distanciation.

En septembre, nous verrons si il est possible de reprendre les autres activités.

MALIDON (pour la préparation du téléthon)



Malidon avec le club de marche préparent le téléthon 2020 en confectionnant des pots de confiture.

Sont déjà à votre disposition au prix de 2,50 € le pot : de l'abricot, de la cerise, de la fraise, du kiwi/ poire, de la mirabelle, de la pêche et quelques fruits d'automne.

De plus, comme l'an dernier, nous avons de l'ail.



Pour vous procurer ces produits, contacter : Bernard NEGRIER au 04 75 85 20 89 .

Ils seront aussi en vente le vendredi 4 septembre au forum des associations au stand de Malidon.



Association Parentale pour les Activités Péri-scolaires

Salut les kids !

Cet article s'adresse à vous... Il va vous présenter l'APAP ! Mais au fait, c'est quoi l'APAP* ?

Ça y est c'est la rentrée ! Tu vas retrouver tes copines et copains et rencontrer ta nouvelle maîtresse (ou ton nouveau maître).

Tu vas aussi retrouver le chemin de la cantine ou de la garderie du matin ou du soir ? Sur ces temps-là, **ce seront les animateurs qui s'occuperont de toi.**

Ils te proposeront des jeux, des activités, de t'aider pendant le déjeuner, ils pourront même t'accompagner à des activités périscolaires, par exemple la danse ou le tennis.

Et bien c'est ça l'APAP : un groupe de parents très motivés qui réfléchissent ensemble pour permettre à tous les enfants de l'école de profiter d'un moment agréable, reposant, en attendant la fin de la journée.

Nous nous réunissons régulièrement pour discuter du **projet pédagogique.** Ces deux mots compliqués veulent dire que l'on écrit toutes les activités qu'on aimerait te proposer. Ensuite, ce sont les animateurs avec plein d'imagination qui organisent des ateliers.

Pour cette nouvelle année, nous avons travaillé sur plusieurs idées

L'éco-citoyenneté : encore des mots compliqués ! Cela signifie que nous souhaitons te montrer **comment habiter la planète** en respectant, en respectant l'ensemble des espèces animales et végétales. Pour cela nous allons de proposer de **cultiver un potager** et de remplacer les serviettes jetables de la cantine par des serviettes en tissu.

Le respect des autres : les animateurs et d'autres adultes vont t'expliquer comment on apprend à **être bienveillants** les uns envers les autres et ce que l'on doit faire quand quelqu'un n'est pas respectueux.

S'ouvrir au monde et développer son esprit critique : l'esprit critique, c'est le fait de **ne pas croire tout ce qu'on nous dit** et tout ce qu'on entend, de ne pas se laisser balloter par les avis des uns et des autres, mais au contraire de **se forger sa propre opinion**, de rechercher la vérité et d'assumer son avis.

L'intergénérationnel : encore un mot que tu ne dois pas entendre souvent, l'intergénérationnel c'est quand un enfant et un papi ou une mamie se **rencontrent** pour faire une activité ensemble. Par exemple quand ta mamie t'emmène à la pêche ou que ton papi t'apprend à cuisiner un gâteau



Pour montrer que c'est possible, avec d'autres associations de notre joli village, nous allons organiser une super fête !

Nous avons encore plein d'idées : des salles à rénover, des cuisiniers sur place, plein d'autres activités,...

Si toi aussi ou tes parents êtes inspirés, n'hésitez pas à nous rejoindre **pour partager vos idées.**

Individuellement nous sommes une goutte d'eau, ensemble nous sommes un océan.

R. Satoro

MALI'CHŒUR



Comme pour beaucoup d'associations, la pandémie a porté un coup de frein pour ne pas dire un arrêt brutal des activités en cours. Adieu le concert annuel du mois de juin. Un lien s'est créé par l'intermédiaire des réseaux sociaux et notamment de WhatsApp, pour garder la liaison entre les choristes.

Le confinement étant levé sous certaines conditions du respect sanitaire, le bureau du groupe a pris l'heureuse initiative, d'or-

ganiser un pique-nique en soirée, dans la cour du club des aînés, avec toutes les mesures de sécurité qui s'imposent.

Le ciel n'étant pas prévenu de ce rassemblement, un orage est venu troubler la soirée, alors que nous n'avions pas vu une goutte d'eau depuis des semaines.

Qu'à cela ne tienne, la bonne humeur était maintenue et le casse-croûte partagé, a réuni une vingtaine de choristes, heureux

de se retrouver et de parler de projets musicaux à venir, avec la présence à la soirée du Chef de chœur Philip Cléophat.

Dès le mois de septembre le feu vert sera donné pour la reprise des répétitions avec la rigueur de voisinage qui s'impose.

A noter que le groupe vocal recrute des choristes et particulièrement des voix d'hommes : ténors et basses / barytons.



Les sapeurs-Pompiers de Malissard

Cette année si particulière a été marquée par quelques évènements au sein de l'amicale des Sapeurs-pompiers de Malissard.

Un don pour une bonne action

Pour rappel, nous avons établi un partenariat avec l'association « Petit Soleil deviendra Grand » l'année dernière, vous aviez pu la découvrir sur notre calendrier 2020.

A la suite de cela, le 25 janvier dernier, lors de notre banquet annuel, nous avons pu remettre à l'association un chèque de 1000 euros, afin que Solal puisse bénéficier d'aides supplémentaires pour son bon développement.

C'est grâce aux dons de tous les Malissardois que nous avons pu faire cette belle action.

Je souhaitais donc, au nom de tous les sapeurs-pompiers de Malissard, vous remercier 1000 fois.

N'hésitez pas à contacter l'association, elle a toujours besoin de bénévoles au quotidien pour aider Solal.



Il a battu la COVID 19

Un deuxième évènement est venu marquer cette année. Notre ami Joël BRES, ancien sapeur-pompier de Malissard et connu de beaucoup de monde dans le village, a battu le coronavirus après avoir lutté 3 semaines dans le coma. Par la suite, il lui aura fallu 3 semaines de rééducation intensive dans le Sud de la Drôme pour pouvoir réapprendre à marcher, parler et manger.

Aujourd'hui, Joël va mieux, il se repose chez lui et reprend petit à petit une vie normale.

Tous les sapeurs-pompiers de Malissard lui souhaitent un prompt rétablissement.

A ce propos, nous nous apercevons que personne n'est épargné par cette pandémie et qu'elle peut toucher des membres de notre famille, des amis, des collègues de travail...

En cette période propice aux rassemblements familiaux ou amicaux, il ne faut pas oublier de respecter les gestes barrières et de porter un masque le plus souvent possible en présence d'autres personnes.

Le calendrier 2021 en préparation

Durant la période difficile du confinement, nous avons lancé un challenge aux enfants de Malissard par notre page facebook « Sapeurs-Pompiers Malissard » ; l'idée était de faire un dessin ou une création sur le thème « Une pensée pour mes pompiers ».

Tous les enfants ayant participé au challenge auront la chance de figurer sur notre nouveau calendrier 2021. J'invite donc tous les parents à se manifester, auprès de la page facebook, afin de pouvoir s'organiser au mieux pour faire les photos avec les enfants. Bien évidemment, nous demandons un droit à l'image pour chaque enfant.

Pour terminer, je souhaite remercier la mairie de Malissard et son nouveau bureau, pour l'élaboration de ce bulletin municipal et la possibilité, pour chaque association, de s'exprimer.

L'ensemble des sapeurs-pompiers de Malissard vous souhaitent une belle fin d'année, prenez soin de vous et de vos proches.

Romain DUPRET, Président de l'amicale des sapeurs-pompiers de Malissard

Nous sommes déjà arrivés au milieu de l'année et nous faisons un premier bilan de ce semestre. Nous en sommes, au 30/07/2020, à 65 interventions avec une période COVID où nous avons été moins sollicités mais où le risque a été plus important pour nous. Sachez que l'ensemble des sapeurs-pompiers de Malissard a rempli ses missions sans faillir même en cette période de doutes pour tous. Il a fallu et il faut encore s'adapter à ces nouvelles procédures mises en place pendant cette pandémie. Alors respectons tous les gestes barrières et le port du masque.

Ce premier semestre marque aussi le départ à la retraite de nos 2 plus anciens pompiers, avec 40 ans de service chacun, à savoir Gilbert VINSON et Dominique FRANC. Ils resteront pour nous des références, nous leur souhaitons bonne continuation. Sachez messieurs que les sapeurs-pompiers de Malissard et les Malissardois vous remercient du travail accompli. Sachez aussi que notre porte vous sera toujours ouverte si vous souhaitez nous rendre visite.

Nos retraités qui restent toujours actifs pour notre centre, en effet nous remercions Gilbert et Noël VINSON, Dominique FRANC, Gérard SYLVESTRE, Patrick GALLIN, Jean-Pierre MOUNIER et Jean-Pierre DUPRET qui nous ont confectionné, par le biais de travaux en régie, 26 casiers de feux afin que notre tenue de feu ne soit plus en contact avec notre tenue secours à personne.

26 casiers qui n'attendent que vous. N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous contacter par courrier

Ou sur la page Facebook Sapeurs Pompiers Malissard.

Enfin je ne peux finir ses quelques mots sans remercier notre ancien chef de centre Benoît VINSON qui a décidé de mettre fin à ses fonctions après 5 années de chef de centre, néanmoins il reste parmi nous en tant que pompiers. Il aura tout de même mené et gagné le difficile combat de garder notre caserne ouverte.

Prenez soins de vous et de vos proches.

Sébastien VALLA
Chef de centre de Malissard



Tennis Club de Malissard

La participation était nombreuse au RDV et respectueuse des consignes sanitaires imposées par la crise du covid 19.

167 joueurs dont 137 hommes et 30 femmes. Les classements d'inscription allant jusqu'à 3/6 pour les hommes et 15/1 pour les femmes. Pour les consolateurs Hommes et Femmes jusqu'à 15/1.

Les finales se sont tenues le 14 juillet 2020 par un beau soleil et une chaleur écrasante comme il se doit

un 14 juillet.

RESULTATS :

- les 1/2 finalistes :

Chez les hommes : Adrien Gagnière et Rémi Council

Chez les filles : Eva Pugnet et Juliette Astier

Pour les finales :

Chez les Hommes : Florian Ayeul 4/6 s'est imposé contre Théo Bernard 5/6

Chez les Femmes : Inès Sanadie 15/3 s'est imposée contre Carine Pagnant Gros (TC Malissard) 15/2

Cette année encore le tennis club de Malissard a pu organiser son tournoi pour le plus grand plaisir des joueurs des clubs environnants. Ces manifestations mobilisent beaucoup de temps et d'organisation. Le mérite revient à la présidente Delphine Couthial, sa maman Marie Pierre et tous bénévoles pendant ces 3 semaines de tournoi.



MONTÉLÉGER

Les consignes sanitaires en vigueur seront strictement appliquées

VENDREDI 25 SEPTEMBRE

Soirée belote Salle des fêtes 19 h

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Concours de pétanque Organisé par la pétanque du Pétochin

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE

Marche, VTT, animations ludiques, sportives, musicales, restauration, Relais de l'Espoir, Balades canines accompagnées par éducateur 9h/11h.

Le défi de Montéleger : <https://mondefi.vaincrelamuco.org/projects/le-defi-des-3-v-de-virade-en-virade-a-velo>

Parc de Lorient 8 h—17 h

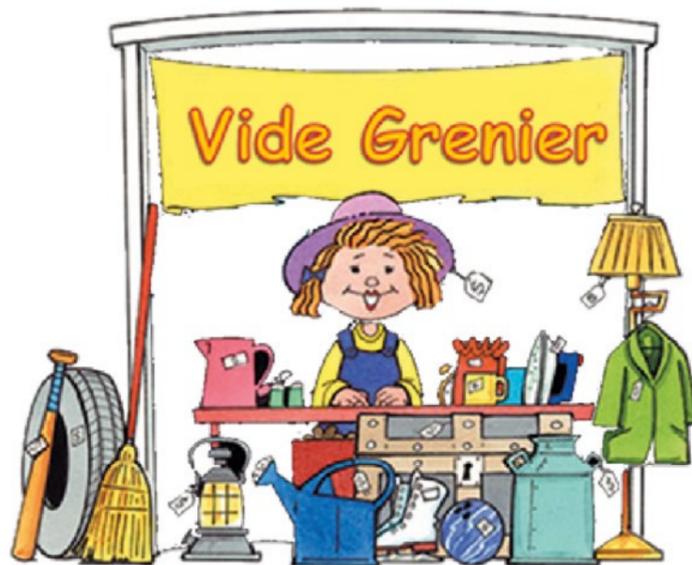
salle des fêtes en cas de pluie

Renseignements de dernières minutes

04 75 85 08 83 ou 06 49 85 86 15



EN RAISON DE CONTRAINTES TROP IMPORTANTES LIÉES AU COVID, LA BROCANTE



EST ANNULÉ



La bibliothèque a réouvert ses portes

depuis le mois de juin, deux demi-journées par semaine : mercredi après midi de 15h30 à 18h30 et le samedi matin de 9h30 à 12h. Ces horaires seront valables, jusqu'à nouvel ordre, en raison de la mise en place du protocole sanitaire en concertation avec l'équipe municipale. Le protocole sanitaire, affiché sur la porte de la bibliothèque, continue à s'appliquer. Les bénévoles de la bibliothèque restent mobilisés pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Retour à la compétition pour les pétanqueurs malissardois



Dans cette période compliquée, la pétanque a dû adapter sa pratique et retrouver le plaisir de jouer perdu depuis de nombreux mois. Les dirigeants ont donc décidé de modifier leur traditionnel 24h pour un format plus réduit se transformant en 16h d'une haute qualité sportive. En effet, de nombreuses équipes de qualité, parfois venus de loin, se disputaient la victoire finalement venu à une équipe locale.

Enfin, le club a également pu organiser le challenge Mathias avec une vingtaine d'équipes présentes. La victoire est revenue à Didier et Yannick face à Julien et Lucas. Cette journée s'est tenu dans la traditionnelle ambiance conviviale que l'on connaît au club.

Les dirigeants ont encore de nombreuses idées pour faire de cette année, malgré les contraintes sanitaires, une réussite pour le club.



FORUM des ASSOCIATIONS



Vendredi 04 Septembre



salle des fêtes



de 16h30 à 19h00

